

Communiqué de presse

Création d'une zone de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy

Pour répondre à la demande de la population, la Municipalité de Lausanne va procéder à l'aménagement d'une zone de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy. Elle pourrait voir le jour dès le permis de construire cantonal obtenu.

Depuis de nombreuses années, la population lausannoise émet de façon récurrente le souhait de pouvoir disposer de davantage de zones de baignades au bord du lac. Le postulat Carrel pour des bains d'hiver à Lausanne, déposé en 2017, allait notamment dans ce sens. L'incertitude liée au sort du bateau Helvétie au quai de Belgique ne permettait alors pas d'étudier la faisabilité d'un tel projet.

En janvier 2018, dans l'éventualité du départ de l'Helvétie, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente lié à l'étude de la création de zones de baignades rendue possible par plusieurs facteurs. Tout d'abord le projet de rénovation et d'agrandissement du port d'Ouchy, puis l'évacuation définitive de l'Helvétie ainsi que la remise de l'une des deux exploitations de location de pédalos ont donné à la Municipalité l'opportunité de repenser complètement l'aménagement des ports et de répondre dès lors favorablement à la demande du public.

La Municipalité a prévu d'aménager rapidement une zone de baignade. Située entre le premier pavillon des loueurs de bateaux sur la place du Port et le ponton de la Vierge du Lac, cette zone de baignade d'une surface d'environ 2'000 m² sera délimitée par des bouées jaunes et ne sera pas surveillée. L'installation d'une plate-forme adaptée aux personnes à mobilité réduite et équipée de garde-corps en garantira un accès sécurisé. Des zones distinctes de départ et d'arrivée pour les pédalos et les bateaux solaires et électriques sont également prévues.

Cette zone de baignade s'ajoutera à celle de la Jetée de la Compagnie qui devrait se concrétiser dans les mois qui viennent.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

 Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39

Lausanne, le 13 février 2019